

Entre Nous

N° 25
OCTOBRE 1995

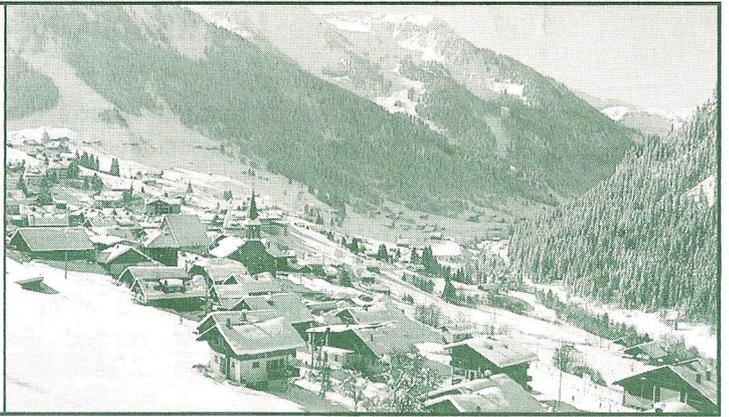


Photo : Studio Yvon CHATEL

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION AMICALE DES RÉSIDENTS DE CHÂTEL - B.P. n° 34 - 74390 CHÂTEL



LES BONNES NOUVELLES...

se font rares à CHÂTEL comme ailleurs. Aussi lorsque cela arrive, il est important de s'en réjouir et de les porter à votre connaissance.

- L'une de ces bonnes nouvelles est arrivée avec les avis d'imposition des impôts locaux pour 1995. Les taux des 4 impôts locaux votés par la Commune sont inchangés depuis 1992, c'est-à-dire depuis 4 ans. Le taux de la Taxe d'Habitation a été maintenu à 20,32%, celui de la Taxe Foncière à 19,03%. Par contre ceux fixés par le Département et la Région ainsi que les bases de calculs (valeur locative) ont subi une légère augmentation.
- Une deuxième concerne "l'ouverture" de Commissions extra-municipales. C'est ainsi que les candidats retenus participeront et seront associés à leurs travaux.
- La troisième enfin concerne également notre participation aux travaux des Commissions mises en place par le nouveau bureau élu du Comité de l'Office du Tourisme. En effet, le souhait a été exprimé par le Comité pour qu'un membre de notre Association figure dans chacune d'entre elles.

Ainsi, chers amis, sachez et soyez persuadés que, non seulement l'Association a pour mission de défendre les intérêts de ses membres, mais va être désormais partie prenante dans l'évolution des affaires de la Commune. Nos Administrateurs, selon leur compétence, vont œuvrer aux côtés des responsables dans les domaines les plus sensibles.

Je suis particulièrement heureux de vous faire part de ces "dispositions".

A.FLANDIN, Président.

A
R
E
T
E
N
I
R

Le Conseil d'Administration et le Bureau ont fixé la date de la prochaine ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

Elle aura lieu le VENDREDI 29 DECEMBRE 1995, à 18 h 30 - Salle Municipale LA CHATELAINE

Niveau 1 du Parking Place de l'Eglise.

Ouverture des portes à 18 h 00 pour satisfaire aux opérations :

- de pointage des participants,
- de paiement de la cotisation annuelle,
- de remise de la carte de membre 1996.

En fin de réunion et en présence de Mr. le Maire de Châtel un apéritif offert par l'Association sera l'occasion d'échanger nos vœux pour la nouvelle année.

N'oubliez pas cette date.

Le Bureau.

OFFICE DU TOURISME

Election du nouveau Bureau du COMITE.

Cette élection a eu lieu le 13/9/95.

Electeurs : 38 - Votants : 38

RESULTATS ...

- Mr. **Noël MAXIT** : 33 voix élu PRÉSIDENT.
Mr. **JP VESIN** : 28 voix élu V/Président.
Mme. **L. DAVID** : 27 voix élue Trésorière.
Mr. **S SIMON** : 34 voix élu Trésorier Adj.
Mr. **JF LEFEVRE** : 22 voix élu Secrétaire.
Mr. **F. GRILLET** : 23 voix élu Secrétaire Adj.
Mr. **JF CRUZ** : 13 voix non élu.

QUELQUES COMMENTAIRES :

Aucun des membres sortants ne se représentait. Un seul tour de scrutin a suffi.

A l'exception de M. CRUZ, tous les candidats déclarés ont été élus aux fonctions souhaitées.

Sept Commissions ont été créées :

- 1- FINANCES ET STATUTS (notre représentant reste à désigner)
- 2- DEPLIANTS PUBLICITAIRES (représenté par Mr. ADAM Ch.)
- 3- ANIMATIONS (représenté par Mr. E. GIACOMELLI)
- 4- PROMOTIONS (représenté par Mr. ADAM Ch.)
- 5- CENTRALE RESERVATION (notre représentant reste à désigner)
- 6- RADIO ET MEDIAS (représenté par Mr. FLANDIN A.)
- 7- ACCUEIL ET INFORMATION (notre représentant reste à désigner)

Dans le prochain bulletin (n°26) à paraître le 1/12, vous trouverez les tableaux des tarifs des forfaits de remontées mécaniques pour la saison hiver 95/96. Ces forfaits subissent une augmentation parfois sensible.

ATTENTION

LES RÉUNIONS D'AOÛT 1995 :



La 7^{ème} réunion de concertation entre la municipalité et l'Association des Résidents a eu lieu le 2 Août en présence de Mr. le MAIRE, de Mr. CHALOYARD 1er Adjoint, du Directeur de la SEML Mr. RUFFET, de Mr. GIRARD chargé de la promotion à la SEML.

Représentaient l'Association des résidents : Mr. FLANDIN, Président, Mme. SIFFER, Mrs. ADAM et GIACOMELLI Administrateurs.

Comme à l'accoutumée, de nombreuses questions avaient été préparées sur les sujets et problèmes existants dont il convenait de débattre, ainsi que des propositions et souhaits émis par vos représentants. Nos interlocuteurs ont été particulièrement sensibles à notre proposition d'intervenir aux côtés des élus pour que des "conflits" naissants ou à l'état latent entre résidents et la Commune trouvent des solutions dans le sens d'une bonne conciliation et pour éviter, autant que faire se peut, que les relations et le climat se dégradent. D'une façon générale, les questions posées ont obtenu soit réponses favorables soit la prise en compte de nos demandes. Le rôle que l'Association peut jouer dans cette forme de partenariat auquel nous tenons beaucoup laisse augurer d'une bonne coopération avec les responsables de la Commune.

Enfin, et cela doit être souligné, la municipalité de Châtel ne voit pas d'objections à ce que l'Association des Résidents participe (à titre, d'abord consultatif) aux travaux de certaines commissions. Nous entrevoyons pour l'avenir des perspectives de travail en commun qui ne pourra être que constructif que ce soit pour Châtel ou pour notre Association.

La prochaine réunion est envisagée pour la dernière semaine de Décembre.

La réunion d'information du 7 Août à Super-Châtel. Vous trouverez le compte-rendu rédigé par Mr. CHALOYARD dans la REVUE DE PRESSE. Cependant, il me paraît important et nécessaire de mettre en évidence les questions posées par quelques participants. Pour certaines d'entre elles, nous allons nous efforcer d'apporter des solutions. Il s'agit notamment :



- Gratuité d'une salle municipale pour la tenue des Ass. Générales des résidences. Une démarche va être faite. Une solution ne peut-elle pas être trouvée auprès des hôteliers ? Une proposition sera faite au Président de l'Association des hôteliers.
- Un club de bridge à Châtel. C'est surtout un problème de salle. Plusieurs de nos membres se proposent pour l'organisation de tournois. Démarche auprès de la Mairie et auprès des bridgeurs de l'association des résidents de LA CHAPELLE.
- Sentiers pour piétons hiver et été. Une demande a été faite. Mr. André DAVID (conseiller municipal) va très sérieusement s'attaquer au problème dès cet automne.
- Le parcours VITA VITTEL serait à refaire entièrement. Souhait transmis à l'Office du Tourisme pour débat en commission.
- Une démarche est faite auprès des services municipaux et de Mr. le Maire pour solutionner le problème du débit intempestif d'un ruisseau collectant les eaux de ruissellement au Petit-Châtel qui cause des dégâts dans un lotissement Route du Roitet. Nous suivons cette affaire.

Pour tous ces cas, nous ferons le point dans le prochain Bulletin n°26.

Mme SIFFER



AMUSANT NON ?

Ce panneau dit :
"défense de tenir les chiens dans le bassin"

COMMISSIONS "EXTRA" MUNICIPALES :

L'association a déposé les candidatures suivantes pour participer aux travaux des commissions dans lesquelles la compétence de nos candidats peut être bénéfique.

- Commission "OFFICE DU TOURISME" :
candidat **Mr. ADAM**
- Commission "AMÉNAGEMENT VILLAGE ET HAMEAUX" :
candidat **Mr. GIACOMELLI**
- Commission "URBANISME - P.O.S. etc " :
candidats **Mr. WACHE, Mr RIVAT** suppléant
- Commission "FINANCES" :
candidats **Mr. WACHE, Mr GIACOMELLI** suppléant
- Commission "SPORTS, CULTURE, LOISIRS" :
candidate **Mme. SIFFER**
- Commission "COMMUNICATION, INFORMATION, PUBLICITE, RELATIONS PUBLIQUES" :
candidat **Mr. FLANDIN.**

Nous attendons l'acceptation de nos candidatures.



OPERATION "ADHESIONS"

Nous avons lancé une campagne d'adhésions auprès des nouveaux co-proprétaires/Résidents de Châtel par le dépôt dans les boîtes-à-lettres d'une note informative sur l'existence et les objectifs de notre Association. Les résultats commencent à être significatifs. Si toutefois, par inadvertance, nous avons aussi déposé cette note dans votre boîte-à-lettres, il est évident qu'étant déjà membre de l'Association vous ne devez pas en tenir compte.

LA COTISATION

Les récentes augmentations du prix du papier, la TVA portée à 20,6%, les frais de déplacements de nos administrateurs qui participeront aux réunions des diverses commissions et qui seront en augmentation, nous ont conduit à réactualiser notre budget prévisionnel établi au début de l'exercice en cours.

Notre trésorier vient de m'annoncer le résultat de son analyse comptable. Le montant de la cotisation (100 F) pourra être maintenu pour l'exercice 1996.

FRANCIS-SPORTS

Vient de créer un "CLUB" : L'AMICLUB FRANCIS SPORTS et délivre, dans ses 3 Magasins, une "CARTE AVANTAGE" accessible **par tous les clients, sans distinction.**
Remise variant de 10 à 20% selon les cas.

REVUE DE PRESSE ...

La journée information de l'association des résidents.

Une météo pessimiste et le temps incertain n'avaient pas rebuté les quelques 90 résidents secondaires et leur famille participant à la réunion d'été de l'association des résidents de Châtel au restaurant des Portes du soleil. Dès 10 h 30, la partie informative débuta par le rappel des activités de l'association. Le 4^e trophée de ski des résidents, la première réunion de concertation de 1995 avec le maire, le 15 Avril, la réélection du maire de Châtel et un conseil municipal rajeunit, qui semble-t-il souhaite engager une action plus élaborée et efficace, sont pour les dirigeants de l'association le gage que la concertation existante avec l'ancienne équipe sera poursuivie et développée. Une première réunion avec le maire et le premier adjoint le 2 août dernier a inauguré ces nouvelles dispositions. Le président évoque ensuite la situation de l'association, ses projets en ce qui concerne le recrutement de nouveaux adhérents. M. Jean-Pierre Beteille, président en exercice de l'Office de Tourisme est intervenu pour présenter le projet de l'association des hôteliers de Châtel pour lequel il a proposé aux dirigeants de s'associer. Il semble que son appel n'a pas été vain.

Un apéritif au crémant de Bourgogne fournit par la cave des vignerons de Liergues en Beaujolais a été offert aux participants. Le repas-grillade

composé par M. et Mme Rubin et le bon vin aidant, l'ambiance a rapidement été au zénith. Pendant le repas, Yvon Chaloyard et Jean-François Vuarand, adjoints représentant le maire vinrent souhaiter la bienvenue par des propos reflétant le partenariat qui tend à se renforcer entre les responsables des affaires de la commune et les dirigeants de l'association des résidents. Les participants, après avoir été invités à goûter à la "chèvre à Rubin", celle qui n'a pas mangé le loup mais

qui se laisse volontiers déguster, se sont séparés se promettant d'être là en août 1996 et bien évidemment à l'assemblée générale de l'association les 27 ou 28 décembre prochains. Nous avons quitté un président Flandin heureux et plus décidé que jamais à faire avancer les choses dans le bon sens.

Y. CHALOYARD

Dauphiné Libéré 11/08/95.



REVUE DE PRESSE ...

Le conseil au grand complet



On reconnaît au premier plan le Maire et ses quatre adjoints

Dans notre édition d'hier est paru le compte rendu de la première réunion du nouveau conseil municipal qui a eu lieu le 12 juillet. Tous ces membres se sont réunis à l'issue de la séance autour du maire André Crépy, pour la photo officielle.

Dauphiné Libéré

Fête des bergers à Châtel La Belle Dimanche

"C'est une fête unique en son genre. Il y règne une ambiance tout à fait particulière qu'il est difficile de décrire", s'exclame, enthousiaste Yvon Chaloyard, Ter adjoint à la mairie de Châtel, en parlant de "La Belle Dimanche" qui se déroulera le 20 août. "La brave d'minve" - comme on dit en patois - est avant tout une authentique fête agricole. Le village de Plaine Dranse, niché en fond de vallée au-dessus de la station des Portes du soleil, accueillait en effet les alpagistes du coin qui y regroupaient leurs bêtes au moment du changement d'altitude, en juillet. Accompagné de la fanfare, le curé grimpeait ainsi en montagne pour bénir les troupeaux. Après une interruption de quelques années, la traditionnelle fête des bergers a été reprise en 1976. C'est André Crépy qui en a lancé l'idée, immédiatement concrétisée par le directeur de l'Office du Tourisme de l'époque, Bruno Gillet.

Aujourd'hui, le volet agricole est toujours aussi marqué. Rien de plus naturel à Châtel qui compte encore une quarantaine d'exploitations, bien souvent reprises par la jeune génération. Comme autrefois, les bêtes seront rassemblées pour participer au concours agricole. Et pour les vingt ans de "La Belle



La Belle Dimanche : un label pour une vraie fête agricole et populaire. N'hésitez pas, entrez dans la danse à ... Plaine Dranse !

Dimanche", c'est Monseigneur l'évêque d'Annecy en personne qui viendra célébrer la messe et bénir l'important cheptel bovin. Mais cette superbe fête attire aussi les touristes toujours friands d'authenticité et, il faut le dire, intrigués par les vaches ! Si le temps est de la partie, les organisateurs attendent entre 2.000 et 3.000 personnes. Pour Yvon Chaloyard, cette fête symbolise le mariage parfait entre l'agriculture et le tourisme : "C'est un moment privilégié de communication des agriculteurs avec leurs amis touristes".

Y. CHALOYARD

FAX DERNIERE

Elisabeth et André C'est une... belle histoire



Ils se sont mariés, vendredi 18 août, dans la plus grande intimité. Seule la proche famille, deux témoins dont Michel Vivien de Thollon, quelques amis et bien sûr Yvon Chaloyard qui officiait en lieu et place d'André Crépy (62 ans), étaient dans le secret. Le matin même, Elisabeth Favre-Collet (57 ans), veuve Marceley, ne savait pas que le soir elle serait l'épouse de Monsieur le maire ! Après avoir vécu tant d'années dans le Chablais, ils se sont rencontrés en 1983 aux Baléares. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés !

Y. C